



CARITAS MONACO

INFOS

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION N°7 Octobre 2013



Caritas Monaco vous souhaite une belle rentrée fraternelle dans la joie et dans l'amitié envers et vers tous et particulièrement en cette fête de la Toussaint 2013.

Shahram Shams Molkara

CARITAS MONACO – Paroisse Sainte-Dévote – Place Sainte-Dévote – MC 98000 MONACO
Tél. : (+377) 93 50 52 60 Fax. : (+377) 97 70 83 07 web : www.caritas-monaco.com courriel : info@caritas-monaco.com



“ NOTRE DAME DU ROSAIRE ”



RENTREE DE L'ANNEE PASTORALE

Pourquoi une nouvelle rentrée pastorale ?

Certes, nous avons déjà démarré notre nouvelle année pastorale. Mais pour nous, chrétiens, le commencement c'est la venue de Jésus parmi nous.

Moins que la rentrée scolaire ou le passage d'une année civile à l'autre ; une nouvelle année pastorale ne fait pas beaucoup de bruit.

Et pourtant !

C'est un chemin vers les grands temps forts, les grandes fêtes et les grandes joies avec le Christ !

Ainsi la première grande joie vers laquelle nous allons commencer à cheminer dès aujourd'hui au sein de notre association : c'est « la joie d'aider, c'est la joie d'aimer ».

Nous sommes tous invités à nous tourner vers ce jour « J » où Jésus est venu partager notre vie humaine.

A l'ouverture de cette année mettons toutes nos forces, toute notre volonté, tout notre amour, dans la joie de la rencontre avec l'autre, aimer son prochain pour ce qu'il est.

Pour celles et ceux qui n'ont pas la chance de vivre comme nous dans un pays de paix et de prospérité.

En donnant à boire et à manger à ceux qui crient " j'ai faim ",

en donnant des vêtements à ceux qui ont froid,

en donnant sa santé pour assister les malades et les anciens,

sa liberté pour aider les opprimés,

sa foi pour témoigner de l'amour de Dieu envers les hommes,

nous rencontrerons le regard du Seigneur dans les yeux des pauvres, des malheureux, des sans-abris, des personnes âgées, des malades, des isolés, des drogués, des prisonniers et des victimes de la guerre.

Avec les dons du Saint Esprit, engageons-nous, dans cette nouvelle année, avec courage, à porter l'Evangile dans nos maisons, nos quartiers, nos villes, nos milieux de vie !

Passons aux actes !

Heureuse et Sainte rentrée pastorale.

Diacre Robert FERRUA



Caritas Internationalis



"La pauvreté et l'injustice sociale sont les vraies armes de destruction massive."

- *Cardinal Óscar Andrés Cardenal Rodríguez Maradiaga*
Président de Caritas Internationalis

Les causes de la pauvreté et de l'injustice sont nombreuses et les 165 Caritas nationales sont convaincues que, en mettant leurs ressources en commun, elles pourront les combattre plus efficacement. Les membres nationaux constituent la confédération Caritas Internationalis, dont le siège est en la Cité du Vatican et qui a des représentants auprès des Nations Unies à New York, à Genève, à Rome et à Paris.

Impact maximum

Caritas Internationalis canalise les ressources de ses membres: qu'il s'agisse de distribuer vivres, abris, eau ou médicaments, nous assurons la rapidité, le professionnalisme et la coordination dans les interventions d'urgence et la préparation aux catastrophes ; qu'il s'agisse de lutter contre la pandémie du VIH ou les conséquences des changements climatiques, nous partageons nos connaissances pour aider les plus exclus à devenir acteurs de leur propre développement ; qu'il s'agisse de former des communautés au rétablissement de la paix ou de réconcilier les personnes divisées, nous essayons de mettre fin au conflit de manière non violente, en promouvant une seule humanité à travers le dialogue interreligieux ; qu'il s'agisse de parler d'injustice économique ou de migration, nous donnons aux personnes et aux communautés pauvres les moyens de contester les politiques, les pratiques et les attitudes injustes au niveau international.

Caritas en chiffres

- Les organisations Caritas sont présentes dans 165 pays, mais nous travaillons dans un nombre plus important de lieux, toujours sans distinction de race ou de religion
- Les membres Caritas offrent une aide directe à 24 millions de personnes par an dans 200 pays et territoires
- Les membres Caritas emploient 40 000 salariés et 125 000 bénévoles
- Les organisations Caritas ont au total un chiffre d'affaire qui dépasse les 5,5 milliards de dollars états-uniens



INFOS SUR LES ACTIVITES ET ACTIONS DES MOIS ECOULES

- **Participation à la réception d'été donnée au Ministère d'Etat de Monaco par S.E.M. le Ministre d'Etat**
- **Notre responsable de la communication Monsieur Shahram Shams Molkara est reçu au Vatican par Monsieur Michel Roy Secrétaire Général de Caritas Internationalis**
- **Réunion avec les amis de l'Eglise Saint Charles pour fixer nos objectifs sur les opérations d'enfants au Centre Cardio Thoracique de Monaco avec le Monaco Collectif Humanitaire.**
- **Rencontre à la Direction de la Coopération Internationale**
- **Inauguration de l'Auditorium Principauté de Monaco à San Possidonio près de Modène en Emilie, suite au tremblement de terre qui a frappé l'an dernier cette région, financé par le COMITES de Monaco et Caritas Monaco, en présence de S.E.M. Fillon ambassadeur de Monaco en Italie.**
- **Pèlerinage à Lourdes**
- **Participation à la 2^e réunion des présidents des Associations membres du Mouvement Associatif de Monaco – Nuit des Associations.**
- **Rencontre avec les organisateurs de la No Finish Line 2013**
- **Auditorium Rainier III de Monaco participation à la réunion de la Direction de la Coopération Internationale.**
- **Réunion de préparation pour le Concert de Noël en l'Eglise Sainte Devote en faveur de l'Hôpital de la Sainte Famille de Bethléem.**
- **Participation à la réunion de Monaco Collectif Haïti**



“ Caritas Internationalis, Tableau représentant la lutte contre la pauvreté dans le monde ”



Vu de l'entrée de l'Auditorium Principauté de Monaco inauguré dans le village de Possidonio près de Modène en Emilie (Italie).



Inauguration de l'auditorium, en présence d'une conseillère municipale, du Maire du Village, SEM Robert Fillon Ambassadeur de la Principauté de Monaco en Italie, Monsieur Nicolo' Caissotti di Chiusano président du Comites de Monaco, Madame la Présidente de la Région Emilie Romagne, Notre Président le Diacre Robert Ferrua.

Ethique, paix et sécurité

La session annuelle du Conseil sur les approches chrétiennes de la défense et du désarmement s'est tenue début septembre à Berlin. La prochaine aura lieu en France, organisée par Pax Christi et Justice et Paix.

Cette réunion de fonctionnaires civils, de militaires, d'experts et de théologiens catholiques et protestants est née en 1963 du besoin de porter un regard éthique sur les questions stratégiques. Les pays représentés appartiennent à l'Alliance atlantique ; les participants britanniques, allemands, néerlandais et américains y étant les plus nombreux.

Longtemps, les dilemmes de la dissuasion nucléaire ont été au centre des discussions. Était-il admissible de fonder l'équilibre Est-Ouest sur la menace d'immenses dévastations ? Mais était-il pour autant justifié de laisser le monopole de l'arme nucléaire à des régimes totalitaires ? Des réponses très différentes pouvaient être données à ces interrogations : la stratégie américaine de « riposte graduée » entendait limiter l'impact d'un éventuel conflit sur les populations, alors que la stratégie française de dissuasion visait à empêcher tout affrontement armé. Malgré ces divergences, le désarmement nucléaire a toujours bénéficié d'un consensus.

Après la fin de la guerre froide, les débats se sont concentrés sur la question du recours à la force pour la gestion des crises et, en particulier, pour mettre fin à des catastrophes humanitaires telles que celles de l'ex-Yougoslavie. Ils ont été marqués par le mouvement de l'opinion internationale qui s'est développé, après le massacre de Srebrenica et la tragédie du Rwanda, pour refuser que la souveraineté des États fasse obstacle aux mesures de coercition indispensables à la protection des populations menacées.

La conférence de Berlin a essentiellement porté sur cette problématique. Plusieurs approches y ont été confrontées : la doctrine traditionnelle de la « guerre juste », la notion de « paix juste » élaborée par les catholiques et protestants allemands pour donner la priorité à la prévention des conflits, le nouveau concept onusien de « responsabilité de protéger » et la stratégie « d'approche globale » qui prévoit de combiner dans la durée les moyens civils et militaires de gestion des crises, la composante militaire ne jouant un rôle déterminant qu'au moment le plus aigu, pour faire cesser les combats.

(suite page 4)

Dossier central

Un compromis historique pour effacer le doute européen

Repères

- La doctrine de la « **guerre juste** » a été reprise de manière implicite, par le rapport de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États à l'origine de la notion de « responsabilité de protéger » ; le recours à la force n'est possible qu'à six conditions : la décision d'une autorité légitime, la cause juste, l'intention droite, la proportionnalité de l'action avec le mal à combattre, les chances raisonnables de succès et le dernier recours, après l'épuisement de toutes les solutions pacifiques. Cette doctrine considère l'emploi de la force comme un mal, mais l'accepte dans des situations où l'inaction serait cause d'un mal plus grand encore.

- La notion de « **paix juste** », notamment développée par les évêques allemands, repose sur trois principes : dignité de l'homme, recherche du bien commun international et exigence de justice et de solidarité. Elle se présente comme un dépassement de la doctrine de « guerre juste » et met l'accent sur le caractère prioritaire de la prévention, de la réconciliation et du désarmement, mais reconnaît que certaines situations peuvent justifier le recours à la force dès

lors que sont remplies les conditions définies par la doctrine de la « guerre juste ».

- Le concept stratégique de l'OTAN, adopté au sommet de Lisbonne en novembre 2010, a reconnu la nécessité, pour la gestion des crises, d'une « approche globale » faisant intervenir une gamme diversifiée d'instruments politiques, civils et militaires. Seuls, les moyens militaires, même s'ils sont essentiels, ne suffisent pas pour répondre aux menaces et aux risques.

- Le document final du Sommet mondial de 2005 de l'ONU a consacré le principe d'une « **responsabilité de protéger** » : les États ont le devoir de protéger leur population contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité. S'ils n'en ont pas la capacité ou la volonté, l'ONU s'engage à intervenir pour assurer cette protection. La « responsabilité de protéger » repose sur trois piliers : la responsabilité première des États dans la protection de leur population ; l'assistance internationale aux États en vue de renforcer leur capacité de protection ; et, en cas de défaillance, volontaire ou non, d'un État, une action de la communauté internationale, sur décision du Conseil de sécurité.

Un compromis historique pour effacer le doute européen

Un début d'été prometteur

Les 27/28 juin dernier, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne ont envoyé un signal clair en matière de lutte contre le chômage qui touche quelques 5,6 millions de jeunes Européens. Six, voire huit milliards d'euros seront mobilisés pour cofinancer la « garantie jeunesse » dans des régions dont le chômage des jeunes dépasse la barre des 25%. Il s'agit de garantir aux moins de 25 ans une offre d'emploi, une formation, un apprentissage ou un stage dans les quatre mois suivant leur arrivée sur le marché du travail. Le gouvernement lituanien a emboîté le pas au tout début de sa présidence du conseil des ministres de l'Union européenne pendant le deuxième semestre 2013. Lors d'une réunion informelle des ministres du travail les 11 et 12 juillet derniers, la présidence a mis à l'ordre du jour les questions de salaire minimum et de standards communs à l'UE. Quant à la Commission européenne, elle a annoncé une communication sur ce dossier pour l'automne.

Juste avant le Conseil européen de juin, les négociateurs en chef des institutions européennes avaient trouvé un accord sur le cadre financier pluriannuel de l'UE pour 2014 – 2020. Notons aussi l'accord de principe sur la nouvelle politique agricole commune du 26 juin. Une prolongation des tractations sur ces dossiers aurait définitivement paralysé les travaux des institutions européennes à quelques trimestres des élections européennes de mai 2014. Il était d'autant plus important de disperser au plus vite les doutes qui ont resurgi après le vote formel du 2 septembre par le Conseil des ministres pour le budget 2014 qui semble – à première vue – contredire les décisions des chefs d'Etat et de gouvernement.

Accord sur la restructuration bancaire

Puis, le 10 juillet, la Commission européenne a adopté une proposition pour un mécanisme unique de restructuration bancaire. Après

l'instauration du mécanisme unique de supervision pour les 6000 banques de la zone euro, il s'agit du deuxième jalon pour l'union bancaire, qui est elle-même un élément -clé pour venir à bout de la crise de la zone euro. Elle permettra notamment à des banques dans les pays du Sud de l'Europe de retrouver des taux de refinancement plus bas sur les marchés et de proposer à leur tour des taux d'intérêt plus intéressants aux entreprises de leurs pays. La proposition de la Commission a pu être votée par le collège des commissaires après un accord politique du Conseil des ministres sur la directive européenne qui encadre les régimes nationaux de restructuration bancaire. Si le sauvetage d'une banque se révèle nécessaire, ce seront dorénavant d'abord les actionnaires et autres agents privés qui devraient être mis à contribution et seulement en tout dernier recours les contribuables. Certes, cet accord a été critiqué par la Banque centrale européenne au début du mois de septembre à cause de délais trop lointains (l'entrée en vigueur des règles du 'bail-in' n'est prévue qu'en 2018) et à cause d'une grande discrétion accordée aux gouvernements pour faire des exceptions à ces règles, mais - encore une fois - en l'absence d'un accord, une crise majeure aurait secoué la zone euro et réinstallé le doute sur sa continuité.

Partenariat transatlantique, climat, politique d'asile, protection des données

Puis, le 4 septembre, à la veille du sommet G20 à St. Petersburg, la Commission européenne a présenté ses idées pour réguler le système bancaire parallèle (shadow-banking) qui représente aujourd'hui 25% de tout le système financier. Après la directive sur les exigences des capitaux propres des banques et sur les agences de notation, ceci constitue une nouvelle étape importante pour mieux réguler les banques et la finance.

Enfin, l'ouverture formelle des négociations entre l'UE et les Etats-Unis sur un partenariat transatlantique sur

le commerce et l'investissement (TTIP). Le Secrétariat de la COMECE a établi des liens avec la Conférence épiscopale des Etats-Unis pour examiner l'impact qu'aurait un tel accord des deux côtés de l'Atlantique et au-delà.

A ce tour d'horizon, on pourra finalement ajouter quelques nouvelles venant d'autres domaines politiques. Ainsi, dans la lutte contre le changement climatique, le Parlement européen a voté le 3 juillet en faveur d'une réforme à court terme du système des quotas d'émission après avoir encore voté contre en avril. Cette réforme passe par le gel temporaire de 900 millions de quotas excédentaires. Quelques semaines auparavant, le Parlement a donné son feu vert au nouveau système d'asile européen. Le travail législatif sur ce dossier a commencé en 1999 ! Alors que tout n'est pas réglé aujourd'hui et que la solidarité entre Etats-membres ne va probablement pas assez loin, il faut se réjouir qu'une procédure commune ainsi que les conditions d'accueil soient dorénavant harmonisées. En même temps, il convient de veiller à ce que les Etats membres transposent dans les six prochains mois les nouvelles directives dans leur législation nationale.

Autre sujet : la protection de données a été, pendant des mois, beaucoup débattue dans les instances à Bruxelles et à Strasbourg sans pour autant connaître de réels progrès. Désormais, avec l'affaire Snowden et les révélations sur les pratiques d'écoutes des services de renseignement, il n'est plus exclu que cette proposition de directive soit adoptée avant la fin de la mandature du Parlement européen au printemps prochain. Certes, la nouvelle directive sur la protection de données répond au besoin de suivre l'évolution technologique et de permettre aux personnes de préserver le contrôle sur leurs données personnelles. L'ancien texte date de 1995, donc bien avant l'avènement de Twitter et Facebook et personne n'imaginait à l'époque la nécessité de mieux suivre les entreprises d'Internet. Aujourd'hui, il s'agit de créer, par exemple, un droit

à l'oubli sur Internet qui interdirait de stocker des informations au-delà d'un délai déterminé.

Et pourtant, le doute européen persiste !

Et pourtant, malgré des avancées notables, l'Union européenne est loin de faire l'unanimité. En suivant le débat public, on constate que la réticence et la méfiance vis-à-vis des institutions européennes et de la méthode communautaire sont souvent dominantes. Il suffit de se rappeler les manifestations, parfois violentes, en Grèce contre les programmes européens de sauvetage, l'essor des partis nationalistes et eurosceptiques en Belgique, au Finlande, en France, en Hongrie, aux Pays-Bas et ailleurs. La position britannique pour une renégociation des Traités avant d'organiser un référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'UE est bien connue. De même, le gouvernement néerlandais a transmis récemment une note à son Parlement, qui proclame la fin de la période d'une « union toujours plus étroite » et demande la renationalisation d'un certain nombre de politiques européennes.

Un compromis historique pour un système fédéral

Pour surmonter cette situation critique – notamment en vue des prochaines élections européennes –, les membres du Conseil européen devraient résoudre, et ne pas uniquement gérer la crise de la zone euro. Dans leur papier commun, MM. Barroso, Draghi, Juncker et Van Rompuy avaient énuméré les conditions pour une résolution de la crise en proposant la mise en place d'une union bancaire, économique, fiscale et politique. Or, l'union bancaire est en bonne voie, comme on l'a vu, mais des doutes continuent

à être exprimés sur la teneur du dernier compromis. Les décisions en matière d'union économique (et sociale) n'ont pour l'instant pas permis une percée dans la mise en œuvre de réformes structurelles. Celles-ci sont indispensables pour réamorcer la croissance économique qui, seule, permettra à terme de diminuer à la fois un stock de dette trop importante et de préserver un modèle social européen digne de ce nom. L'union fiscale a, certes, progressé avec la réforme du pacte de stabilité et l'introduction du semestre européen, mais on peut se demander



une forme de mutualisation de la dette des Etats de la zone euro, qui évoluerait alors vers un système fédéral. Cette fédération de la zone euro ne se réalisera pas du jour au lendemain. Le nouveau Parlement européen devrait élaborer une proposition concrète, de concert avec les délégations des parlements nationaux de la zone euro et avec le soutien de la prochaine Commission européenne. Les peuples devraient être consultés.

Le Conseil européen, cependant, devrait donner le signal de départ et ceci, avant la fin de l'année. Il devrait

avec la même énergie préparer les esprits et expliquer clairement aux citoyens pourquoi le saut fédéral serait un meilleur garant pour la stabilité en Europe, pourquoi il permettrait une plus grande justice entre pays, régions et territoires et entre les générations, pourquoi – enfin – il serait meilleur pour le rayonnement de l'Europe dans le monde. Robert Schuman écrivit il y a 50 ans dans son ouvrage *Pour l'Europe* : « A toutes (les) tendances qui nous sont léguées par le passé il faudra substituer la notion de la solidarité, c'est-à-dire la conviction que le véritable intérêt de chacun consiste

à reconnaître et à accepter dans la pratique l'interdépendance de tous. L'égoïsme ne paye plus. »

*Père Patrick Daly
Secrétaire général de la COMECE*

La COMECE est la Commission des Episcopats de la Communauté européenne et elle est composée de 27 évêques représentant tous les Etats membres de l'UE. Depuis plus de trente ans, la COMECE accompagne le processus d'intégration européenne et propose ses réflexions. La COMECE est désormais un partenaire des institutions de l'UE dans le dialogue prévu par l'Article 17 (3) du Traité sur le fonctionnement de l'UE.



n° 183

Septembre 2013

... Ethique, paix et sécurité (suite)

Tous les participants ont reconnu que la notion de « guerre juste » restait actuelle, mais que le recours à la force est toujours la marque d'un échec. La prévention des conflits est donc cruciale. Les divergences ont surtout porté sur la valeur normative du droit international, certains considérant que, face à des

situations humanitaires extrêmes comme celle de la Syrie actuellement, il était admissible de se passer de l'autorisation du Conseil de sécurité pour intervenir. La plupart ont en revanche exprimé de grandes inquiétudes devant les risques d'une telle mise en cause du système des Nations Unies. De

nombreux participants ont, par ailleurs, contesté l'interprétation extensive du droit de légitime défense avancé pour justifier certains usages des drones de combat.

Michel Drain

Membre de Justice et Paix-France

■ Désarmement nucléaire : pourquoi pas unilatéral ?

Dans un contexte politique en tension *La Lettre de Justice et Paix* de juin dernier (n° 181) propose, sous la signature de deux experts dont la compétence est indiscutable, un ensemble d'informations fort utiles sur les armes et les stratégies nucléaires, ainsi que sur les divers traités internationaux en la matière. Cette information, fiable, est précieuse pour alimenter les débats sur les choix à faire.

Là où le bât blesse, c'est quand le document en vient aux propositions. L'une d'entre elles, la « dénucléarisation unilatérale », n'a visiblement pas la faveur des auteurs ! C'est leur droit, bien sûr. Encore faudrait-il qu'ils la discutent pour l'écartier. Or elle est expédiée en trois lignes, les auteurs ne l'estimant même pas digne d'être discutée. Ignoreraient-ils que l'« Appel en faveur du désarmement nucléaire unilatéral de la France » a été signé, en janvier 2012, par 46 personnes, dont bon nombre ne peuvent être aisément disqualifiées pour naïveté ou légèreté intellectuelle (entre autres, Olivier Abel, Guy Aurenche, Françoise Héritier, Stéphane Hessel, Edgar Morin, Alain Touraine, Paul Virilio, Patrick Viveret) ? Surprenante méconnaissance, puisque le texte de cet appel est accessible sur le site même de Justice et Paix (deux de ses anciens secrétaires nationaux,

Antoine Sondag et moi-même, en étant signataires).

On peut aussi s'étonner de lire, dans un document qui fait montre d'un grand souci de précision et de rigueur, une affirmation erronée : les partisans de la dénucléarisation unilatérale « comptent sur les vertus de l'exemplarité » ! On se demande bien où ils ont lu cela : ni dans l'appel des 46, ni dans les argumentaires développés en faveur de cette position l'argument de l'exemplarité n'est mis en avant. Tout au plus le trouve-t-on sous forme négative : en conservant et modernisant ses armes nucléaires et en développant un discours public pour les justifier, la France (comme les autres pays détenteurs de ces armes) donne un « mauvais exemple » qui disqualifie ses plaidoyers pour la non-prolifération : « S'il prétend que l'arme nucléaire est la garantie de la sécurité des Français, comment l'État français peut-il demander aux peuples non dotés de l'arme nucléaire de renoncer à la posséder ? » (appel des 46).

Non, ce n'est pas pour « donner le bon exemple » - argument effectivement très naïf -, que la France devrait se débarrasser du fardeau nucléaire. C'est tout simplement parce qu'il lui pèse (financièrement, politiquement) et ne lui sert à rien pour la protéger de quelque menace que ce soit. Je conçois fort bien

que l'on puisse être en désaccord avec cette affirmation, mais alors qu'on présente des arguments pour la réfuter : à quoi servent nos armes nucléaires ? De quoi nous protègent-elles ? Quels moyens nous donnent-elles pour intervenir là où nous jugeons légitime d'intervenir ?

Je sais qu'il existe aussi de forts arguments éthiques contre la possession de telles armes. Ces arguments, que je connais et auxquels j'adhère en tant que chrétien, attentif aussi à l'évolution considérable du Vatican sur ce point depuis les années 80, auraient pu au moins être évoqués dans un tel document. Il est vrai qu'ils se situent sur un autre registre et demanderaient de longs développements. Rappelons seulement que la fameuse distinction entre « emploi » et « menace », mise en avant par le document épiscopal de novembre 1983 pour justifier la doctrine française de dissuasion nucléaire, a été explicitement récusée dans diverses déclarations romaines. C'est, j'en conviens, un autre débat ; il me tient à cœur comme catholique, mais j'admets qu'il n'aurait, hélas, guère d'influence sur l'opinion publique de notre pays.

Christian Mellon sj
CERAS

www.francesansarmesnucleaires.fr

ITP Imp'Immers 1309 04MS - 02 43 42 00 39



Justice & Paix
est un service de la
Conférence Episcopale.

Président : Mgr Yves Boivineau

Membres : J.-Y. Baziou - A. Brigot - S. Bukhari de Pontual - L. Champagne - J. Chaudouet - L. d'Ersu - M. Drain - P. Dufour - B. Guillou - N. Haddad - P. Hénault - J. Hoquet - S. Laplane - J.-C. Lavigne - J.-B. Marie - M. de Montalembert - C. Renouard - A. Talbot - D. Verger - D. Viénot

Secrétaire général : Denis Viénot

Secrétariat : Elena Lasida, chargée de Mission, Jacqueline Madinier, assistante.

Directeur de la publication : Denis Viénot

58 avenue de Breteuil, 75007 Paris

Tél. : 01 72 36 69 05 - Fax : 01 72 72 97 03

E-mail : justice.paix@cef.fr - <http://www.justice-paix.cef.fr>

La lettre de Justice & Paix paraît 11 fois par an.

ABONNEMENT

16 euros par an (11 numéros)

DONS

..... euros

Nom, Prénom :

Adresse :

Code Postal : [] [] [] [] [] Commune :

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Justice & Paix.

ISSN 1148-4705 - Dépôt légal : juillet-août 2013



RESUME DE QUELQUES ACTIVITES ET ACTIONS D'ICI LA FIN DE L'ANNEE

- Participation à la table ronde des présidents d'associations monégasques en présence de S.A.S. Albert II Prince Souverain de Monaco.**
- Participation à la Nuit des Associations, en collaboration avec la S.B.M. et les Jack Pot du Cœur.**
- Participation à la " No Finish Line 2013 " avec la section sportive de notre association, chaque kilomètre parcouru offrant 1 euro aux enfants défavorisés du monde entier.**
- Concert de Noël en l'église Sainte Dévote au profit de l'Hôpital de la Sainte Famille de Bethléem.**
- Grace à la générosité de la Mairie de Monaco, nous aurons à nouveau à disposition un Chalet au Village de Noël, sur le port de Monaco, durant le mois de décembre prochain, que nous tiendrons au profit de la maternité du village de Guié au Burkina Faso, dont nous finançons la construction en collaboration avec le Mouvement des Jeunesses Catholiques de Sainte Dévote.**
- Aide pour l'opération de trois enfants africains, au centre cardio thoracique de Monaco, dans le cadre de Monaco Collectif Humanitaire.**
- Concert de Noël en l'Eglise de Saint Michel de La Turbie, au profit de l'orphelinat centre de placement de Iasi, géré par Caritas Roumanie.**



AIDEZ NOUS A AIDER

Rejoignez la grande famille Caritas et adressez vos dons :

-En espèces ou par chèque libellés au nom de Caritas Monaco à :

Caritas Monaco

Paroisse Sainte Dévote

Place Sainte Dévote

MC 98000 MONACO

-Ou par versement et virement bancaire sur le c/c bancaire auprès de :

CREDIT FONCIER DE MONACO succursale de MONACO VILLE

c/c n° 12739-00070-0116227000T-85

au nom de Archevêché CARITAS MONACO

Au nom des plus pauvres et des plus démunis nous vous remercions du fond du cœur.

MESSE MENSUELLE DE CARITAS MONACO

La messe mensuelle à l'intention des défunts de notre association, pour nos bienfaiteurs, nos bénévoles, et tous les bénéficiaires de nos actions, est célébrée en l'Eglise Sainte Dévote, tous les premiers vendredis du mois à 18h00, suivie de l'adoration du Très Saint Sacrement.

NO FINISH LINE 2013

Inscrivez-vous dès à présent pour parcourir le plus grand nombre de kilomètres au sein de notre équipe Caritas Monaco – Ribeiro Frères – Mouvement Sainte Dévote, en adressant à Caritas Monaco Paroisse Sainte Dévote Place Sainte Dévote Monaco : vos nom, prénom, date de naissance, sexe, taille t-shirt et un chèque de 25 euros. Chaque kilomètre parcouru rapporte la somme de 1 euro en faveur des enfants défavorisés du monde entier.



Intentions de prière du pape

Intentions universelles et pour l'évangélisation du Saint-Père



« En tant que croyants, nous sommes convaincus que la prière est une vraie force, qui ouvre le monde à Dieu. Nous sommes convaincus que Dieu écoute et peut agir dans l'histoire. Je pense que si des millions de croyants, prient, cela influe sur le progrès de la paix ». Benoît XVI

La prière doit nous impliquer tout entier. Elle doit être courageuse, humble et forte, a dit le Pape François. Il invite à prier mais prier avec le cœur et demander au Seigneur qu'il nous "aide face à notre incrédulité qui envahit aussi nos prières"

OCTOBRE

Intention de prière pour l'évangélisation : Journée Missionnaire Mondiale

Pour que la célébration de la Journée Missionnaire Mondiale rende tous les chrétiens

conscients d'être non seulement destinataires, mais aussi annonciateurs de la Parole de Dieu.

Intention de prière universelle : Les personnes qui perdent espoir

Pour que ceux qui se sentent écrasés par le poids de la vie, jusqu'à en désirer la fin, puissent ressentir la proximité de l'amour de Dieu.





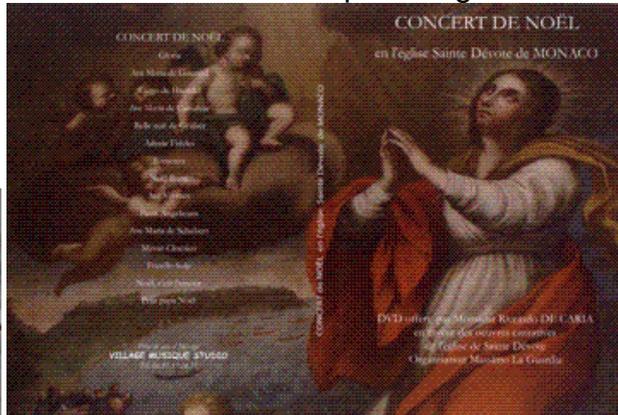
Montant global provisoire des actions 2013: 160.800,00 euros

Campagne diocésaine de Carême 2013, le montant récolté a été de 95.000,00 euros qui ont été ainsi répartis:	
- Aide aux Chrétiens de Syrie	60.000 euros
- Aide à School of Joy de Beit Sahour	35.000 euros
Durant cette période le Concert donné le 24 mars en la Cathédrale de Monaco, par l'ensemble Chœurs au Diapazon, sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Souverain Albert II de Monaco a rassemblé + de 100 spectateurs pour une recette de 765,00 euros.	
Centre de formation pour jeunes de Lologo en république du Soudan du Sud, action que nous menons en collaboration avec l'A.S.A.S.E association suisse des amis de Sœurs Emmanuelle	10.000 euros
Eglise N.D. du Mont Carmel à Port au Prince (Haïti)	5.000 euros
Eglise San Tomaso de Villanueva à La Havanne (Cuba) aide restant à verser	18.000 euros
Stand Grand Prix F1 de Monaco en faveur des enfants de	
- Fortaleza au Brésil	3.500 euros
- Tremblement de terre qui a frappé la région de l'Emilie en Italie	5.000 euros
- Caritas Roumanie pour ascenseur hôpital de Iasi	2.000 euros
- Opération enfants centre Cardio Monaco	10.000 euros
- Inondations Sanctuaires N.D. de Lourdes	4.500 euros
Caritas Internationalis	4.000 euros
Caritas Europa	3.800 euros

**Chers Amis,
c'est grâce à votre générosité que nous avons pu durant cette période mener à bien ces 12 actions dans 10 pays sur 4 continents.
Soyez-en ici toutes et tous remerciés, et l'assurance que toutes nos prières vous accompagnent.**



Quelques objets que vous trouver dans la boutique en ligne de Caritas Monaco :



Le bureau d'accueil et d'écoute est à disposition du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00, à la paroisse Sainte-Dévote, Place Sainte-Dévote à Monaco et sur rendez-vous en téléphonant au (+377) 93 50 52 60 ou (0033) 06 87 62 05 83

Toute l'équipe de Caritas Monaco :

**R.P. Carlo Adams – Aumônier,
Diacre Robert Ferrua – délégué diocésain président,
Mademoiselle Florence Vidal – trésorier général,
Monsieur Sergio Bozzo – secrétaire général,
Monsieur Paolo Borgogno – responsable du site web,
Monsieur Shahram Shams Molkara – responsable de la communication,
Monsieur Gilbert Lupi – délégué pour la paroisse du Saint-Esprit,**

Vous souhaitent une bonne et sainte année pastorale 2013/2014 guidés par l'Esprit Saint vers le Cœur de la Vierge Marie pour lui confier toutes nos intentions afin qu'elle les porte a son fils Jésus.

Shahram Shams Molkara
Responsable de la Communication
Rédacteur en chef bulletin
Caritas Monaco Infos

Diacre Robert FERRUA
Délégué Diocésain
Président
Caritas Monaco

**CARITAS MONACO est membre de CARITAS EUROPA
& de CARITAS INTERNATIONALIS - VATICAN**

**Contacts : ARCHIDIOCESE DE MONACO-CARITAS MONACO
Diacre Robert FERRUA Paroisse Sainte-Dévote MC 98000 MONACO**

Tel. 00377 93505260 Fax. 0037797708307 Port. 0687620583

E-mail: info@caritas-monaco.com web: www.caritas-monaco.com





**Caritas Monaco,
c'est l'aide d'urgence en cas de catastrophes naturelles, famine,
programmes d'aide au développement en donnant priorités aux enfants du
monde entier sans distinction de race, religion, nationalité.
Aide locale et dans les régions voisines française et italienne,
un bureau d'accueil et d'écoute,
visite aux malades, personnes âgées, prisonniers,
organisation de concerts, soirées restaurant, tenue de stands lors des
grandes manifestations,
rencontres sportives, afin de financer les actions,
un groupe sportif " Caritas Monaco - Ribeiro Frères " pour les rencontres
de football à but caritatif, ou participation à la no-finish line, etc...**

**N'hésitez pas à rejoindre l'équipe des bénévoles
et des généreux bienfaiteurs.**